

Chanoine Brugière

# St Martial Viveyrol



Société Historique et Archéologique du Périgord  
Fonds Pommarède

St Martial de Viviers



86 le bourg . 50 m.	les Ages . 20 N.	4	chez Lurnu . 1/2 SE.
chez Baudou . 110	chez Couvy . 1 NE.	4	Maledent . 25.
Beauvos . 21 NE.	Douleix . 3 NE.	1	le Main Jauraud . 11/2 N.
Breuil . 3 NE.	H. Epine . 2 SE.	4	Montignac . 21/2 N.
chez Bingou . 210	la font . 21/2 S.	2	Montignac de Viveyrol . 21/2 N.
chez Barne . 210	St Fontitou . 20 S.	2	M. du Fauze . 2 SE.
chez Blanchou . 11/2 N.	la Forêt . 20 S.	2	M. du Fauze . 2 SE.
Bourdisson . 110	chez fronteaud . 21/2 NE.	3	Puyjoliot . 2 NE.
la Bouyerie . 11/2 N.	las Fias . 20.	2	la Riviere . 21/2 NE.
Le Breuil . 150.	chez Gaillard . 110	4	Rousselle . 11/2 N.
Chassat . 30 N.	Gandillac . 11/2 N.	2	Valmonne . 11/2 S.
de Cote . 1/2 S.	St Granger . 11/2 S.	2	Villard . 1 NE.
Valboulet . 1/2 S.	le Grange . 30.	2	Valade (H. B. S.) . 30 N.
	les Vignes . 25.		Viveyrol . 21/2 N.
			St. 1.
			St. N. D. des Neiges (de S.)

St Martial de Viviers  
 Patronier de Gandillac . 1808  
 de Patronier Pierre . 1816  
 Alanne Kerre la sen . 1831  
 Patronier de Gandillac . 46  
 Thomas . 1854  
 Gabaud . Vill . 1859  
 Gras . 1871  
 Blais Blaise . 1876

S<sup>t</sup> Martial de Viveyrol. 600 habitants; 50 feux au  
bourg; communicants; 1265 hectares; 112<sup>m</sup> 189<sup>m</sup>  
altitude; à 3<sup>k</sup> de Verteillac; 16<sup>k</sup> de Ribérac; 44<sup>k</sup>  
de Périgueux.

Revenus de la Commune en 1884: 47,10 X 24.

Revenus de la fabrique

Revenus du Bureau de Bienfaisance en 1884: 151<sup>fr</sup>

Sol: Crétacé supérieur.

Étymologie. Le nom de Viveyrol a été donné, dit-  
on, à cette commune à cause du voisinage du  
coteau de Viveyrol, le plus élevé des coteaux envi-  
ronnants. Le territoire de la commune présente  
un sol montueux entrecoupé de vallons assez  
fertiles. Elle est arrosée par la Sauvagnie qui la  
limite à l'est. Il y a plusieurs sources négligées  
qui fournissent de l'eau dix mois de l'année et  
qui ne cesseraient de donner si elles étaient  
convenablement réparées. La terre est bonne il  
y a des carrières de maillons dont les pierres  
mesurent un mètre de longueur sur 0,50<sup>m</sup> de  
largeur. Il se tient à S<sup>t</sup> Martial des foires le  
2<sup>e</sup> jeudi de mars et le 3<sup>e</sup> jeudi de novembre.  
L'air est très sain; les maladies les plus ordi-  
naires sont les pleurésies et les fièvres inter-  
mittentes. (Arch. de la Dord.)

Extrait des cahiers des doléances. Tiers-Etat.  
1789. S<sup>t</sup> Martial de Viveyrol Population  
653 personnes. Le territoire est barbare,

sujet à la ravine, partie de brausailles, Cham-  
froit, n'étant à proximité de faire aucun co-  
mmerce, la majeure partie des fonds qui tra-  
vaillent ne produisant que de deux en deux ans  
un peu de froment... incapable de sustenter la  
mobilité de l'année le peuple qui l'habite. La  
dite paroisse est exploitée par 75 paires de bœufs,  
veaux ou vaches cotisés d'impositions royales  
à une somme de 618<sup>fr</sup> 14<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. Les meilleurs fonds  
sont occupés par six nobles et un privilégiés; ils  
sont travaillés par 20 paires de bœufs, leur se-  
mence s'élève à 390 boisseaux de froment et  
leurs censures appartenant sont si exorbitante  
que partie de ses fonds ingrats paye annu-  
ellement quoy qu'on y recueille que de deux  
en deux ans un boisseau de froment par jour-  
nal de lavoine et paille soit pesant ledit  
boisseau de 47 ou 48 livres prix de mars en-  
core la levée de ses mêmes recettes ne se fait  
elle souvent après Noël quoiqu'exigible à la  
S<sup>t</sup> Michel, temps que le malheureux paissant  
mange soit peu de récolte lors on le fait pa-  
yer sur le plus haut pied que le froment a  
valu s'il n'est en état de payer... Le total des  
rentes en froment et avoine forme environ  
de 950 boisseaux et la suite... La dime est  
encore une surcharge qui se paye à la qua-  
torzième gerbe et la terre ainsi que les gros-  
saillies, chanvre et agneaux et le blé des-  
pague au vingtième grain, la suppression  
des gros décimateurs serait à propos avec  
légalité des revenus des curés fixé à 2000<sup>fr</sup>  
ceux qui auraient des vicaires, et ceux qui  
n'en auraient pas à 1500<sup>fr</sup> que l'excédent  
qui serait par cette opération dans les di-  
ocèses fut employé à aider payer les dettes  
de l'Etat et après à la décharge du peuple.  
Qui fut fait défenses à tous les moines de  
ne prendre dorénavant des novices et pro-  
portionner leur nombre aux revenus des  
maisons qu'ils pourroient occuper, vendre  
le reste pour former des capitaux qui aide-

vont à libérer l'Etat; demander la suppression de la milice, celle des receveurs des tailles et de leurs employés ainsi que celle du contrôle auxquels on pourrait suppléer par une imposition plus douce et moins gênante pour les sujets... ont signé Ladoire Du Beaubos député, Fedois Montagu, Dubreuil etc. etc. Origines, « Eccl. St. Martial » (P. XIII<sup>es</sup>); Idem 1382; « S. Mart. de Viveyrol » 1341 (Esp.), « Cure de St. Martial de Viveyrol, Chap. d'Aubeterre » collat. (P. 1316-1338); « Eccl. S. Martial de Viveyrol, capital. Albacerræ » coll. (P. 1556); « La cure et vic. perpét. St. Martial de Viveyrol » (Pouilles 1711-1713) etc.

Eglise byzantine du XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup>. Elle a extérieurement 36<sup>m</sup> de long sur 10<sup>m</sup> de large. Son clocher, élevé à l'entrée de l'église est carré et a 20<sup>m</sup> de hauteur environ. Le nef est de forme rectangulaire. Elle semble coupée dans le sens de sa longueur en 3 parties à peu près égales par des pilastres au-dessus desquels s'élèvent des arcs en ogive qui séparent les 3 coupoles de la voûte. - La chaire est bien.

La cloche qui est de 1756 porte cette inscription: « A fulgure et tempestate libera nos Domine + M<sup>re</sup> Raphaël Delagaril s<sup>r</sup> de la Touche marain, et Dame Lemunier marquise de Cherval maraine, M<sup>re</sup> Elie Rochon cure, S<sup>r</sup> Marc Eydellet syndic fabrisson, S<sup>r</sup> Léonard de Lospinasse juge - 1756. »

#### Presbytère.

L'ancien presbytère fut vendu à la Révolution. (Archiv. de la Dord. Q. 79 N<sup>o</sup> 403.) St. Martial de Viveyrol. Vente à François Ladoire Barbos... le presbytère 760<sup>fr</sup>. Périg. 12 thermidor an IV. (Archiv. de la Dord. Q. 550 N<sup>o</sup> 362) Vente 12 thermidor an IV. Bâtimens, jardin etc propriété presbytère de Viveyrol; adjudic. Jean Chabaneix 760<sup>fr</sup>. (Voir pourquoi les noms ne concordent pas. Legs de la comtesse de Montferrant pour les pauvres capital 1.000 fr.

Legs de M. Lospinasse, ancien cure 200<sup>fr</sup> revenu 57 francs les deux legs)  
M. Lospinasse a aussi légué à ses successeurs une grange joignant le presbytère. Cure de St. Martial Viveyrol.

Dujarric. c. 1644. 87 Ladoire vic. 1781. Avouslin. 1846. 49  
Verdier, des. relig. St. C. Prunt. v. 1782. Prévost. 1849. 64.  
Laclavrie des. relig. Berger. v. 1785. Gauthier. 1864. 73.  
Viéval p<sup>re</sup>. v. 1686. 87. Lapuyroumie. v. 86. Labat. 1874.  
P. Normant rex. c. 1688. 125. Gilboin. v. 1789. Dufraisse. 1878.  
Drexian p<sup>re</sup>. 1726. Dumas. v. 1790. Jarousse. 1879. 81  
de Badilhac. c. 1725. 35. Juannau Eyraud. 1803. Fromentel. 1885. 89  
Beaubos. c. 1735 - Viéval. 1811. 14. -  
Chérel de Rochon. 1736. 75. Coude. 1814. 18. - Mormontin cure. 1708.  
Arnard. 1776. 92. Labrousse. 1819. 22. -

- (Archiv. de la Dord. B. 724.) 1781. Verbaux civils. Enquête relative à la dime de St. Martial de Viveyrol que se partageaient le chapitre d'Aubeterre et le cure de la paroisse.

(Archiv. de la Dord. B. 1122.) 1740. 1741. Affirmations de voyages. Comparutions au greffe royal de Périgueux de messire Philippe Redemilh, sieur de La Tancie, prêtre, chanoine syndic du chapitre d'Aubeterre, venu de sept lieues, pour porter son exploit contre messire Elie Rochon, prêtre et vicair perpétuel de St. Martial de Viveyrol. (S de Goung.)  
Ancienne Chapelle de N. D. des Neiges, disparue (dict.

Il y avait autrefois près du lieu appelé La Haute  
Eglise une chapelle dédiée à S<sup>te</sup> Madeleine.  
On y disait la messe une fois par an.

§ Démolition de la maison noble de Gandillac  
(Archiv. de la Dord. L. 801 p. 306. voy. autogr.)  
Familles notables anciennes: Lédgeaud de La  
Touche (éteinte), de Lespinasse, Massacré de Fam  
pitan; Nadal Duburguet etc.  
Antiquités, etc. Il y a dans la commune une butte  
appelée la motte de chez Dufaud. — Le chemin qui  
traverse le chef-lieu est encore désigné sous le  
nom de la grande rue — Il y a d'anciennes maisons  
dont les fenêtres forment la croix.  
Il y a plusieurs grottes dont quelques unes non  
encore explorées.

Il y eut une grande dévastation par la grêle le  
4 juillet 1862.

M<sup>r</sup> Eymard fit le serment const. et la rétracta.  
Familles Patronnier. La famille Patronnier de  
Gandillac fut incarcérée partie dans les prisons  
de Ribérac, partie dans le château lui-même  
provisoirement mis sous le sequestre et con-  
verti en prison, mais aucun de ses membres  
ne succomba, et la propriété ne fut point  
vendue parce que le chef de la famille à qui  
elle appartenait s'était trouvé trop âgé pour  
émigrer.

Un prêtre condamné et poursuivi au com-  
mencement de la Révolution se cacha pen-  
dant plusieurs jours dans une des tours du  
château de Gandillac; il fut pris peu de  
temps après; on ne nomme pas ce prêtre.

- En 1341, S<sup>t</sup> Martial de Vivierol payait au  
roi (après au comte de Périgord) le revenu  
du Commun de la paroisse. (Desalles p. 27).

- S<sup>t</sup> Martial de Vivierol, baillage royal.  
Anc. repaire noble ayant justice sur la pa-  
roisse. 1760. — (Dict. de Gaurgues)

§ Il ne reste aucune trace du prieuré de Ma-  
ledent mais sur la matrice cadastrale il y a  
des pièces de terre dites: à l'abbaye; à la  
combe du prieur etc.

- Produits. Vin, froment, maïs, pommes  
de terre, bettes, noix, quelques truffes.  
La vallée de la Sauranie renferme de la  
tourbe en assez grande quantité.

On a trouvé dans la commune des osse-  
ments fossiles.